

Vingt-cinq étudiants de l'UQAM participent à la compétition *Charrette en urbanisme*

DES PROPOSITIONS POUR REVITALISER MASKINONGÉ



PAGE 3

(Photo courtoisie)

Prix Arts Excellence

Une année « foisonnante » pour la culture en Mauricie Page 8

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT!

MOTS-CROISÉS EN LIGNE

Visitez notre site Web au
www.lechodemaskinonge.com/mots-croises



Employeurs, soyez des alliés pour la santé des femmes!

Les femmes utilisent généralement davantage les soins de santé que les hommes, entre autres en raison de la maternité, de la contraception et de la ménopause. Elles dépensent donc plus d'argent pour ce type de services, et ce, en dépit d'un salaire souvent moins élevé que celui des hommes. Les dirigeants d'entreprises ont-ils un rôle à jouer pour rétablir l'équilibre? La réponse est « oui »!

QUOI FAIRE EN TANT QU'EMPLOYEUR?

Outre le resserrement de l'écart salarial, une des solutions les plus intéressantes pour soutenir les femmes demeure l'amélioration de leur régime d'assurance collective, notamment par :

- Une couverture des médicaments contre l'infertilité;
- Le remboursement de suivis psychologiques post-partum;
- L'accès à l'hormonothérapie de remplacement pour soulager les symptômes de la ménopause;
- Une augmentation des congés payés liés à ces enjeux.

De telles dispositions réduisent le stress financier et l'anxiété des femmes au travail tout en leur permettant de maintenir leur productivité.

Vous êtes employeur et vous souhaitez contribuer à la santé des femmes dans votre personnel? Faites appel à un courtier d'assurances collectives de votre région pour trouver le meilleur régime pour vos précieuses employées!



Les réseaux sociaux : un terrain miné pour les droits des femmes

La montée des comportements misogynes en ligne inquiète les autorités d'un peu partout sur la planète. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous nous devons de reconnaître le problème afin de trouver collectivement des pistes de solutions. Tour d'horizon.

DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Certains comportements sur Internet s'observent dans plusieurs pays occidentaux. Sur les réseaux sociaux, des influenceurs masculinistes prônent un retour au rôle « traditionnel » de la femme voulant qu'elle demeure essentiellement à la maison. Ce discours nourrit d'autres tendances antiféministes en ligne, soit l'intimidation sur l'apparence physique des femmes, la fuite de leurs renseignements personnels dans le but de nuire ou la stigmatisation de leur sexualité.

AILLEURS DANS LE MONDE

Dans les pays autoritaires, il n'est pas rare que les gouvernements eux-mêmes contrôlent les médias sociaux en donnant la préséance aux discours qui nuisent à l'émancipation des femmes. En les tenant à l'écart de rôles significatifs dans la sphère publique, ils tentent par la bande de restreindre les mouvements d'opposition.

Cette prolifération de comportements toxiques en ligne fait en sorte que de nombreuses femmes sont découragées de prendre la parole ou de faire valoir leurs droits, par crainte de représailles. Il importe donc, en tant que société, de promouvoir et d'encadrer une utilisation plus saine des réseaux sociaux.

Une femme ou une fille de votre entourage subit du harcèlement en ligne? Encouragez-la à dénoncer son agresseur et accompagnez-la avec bienveillance dans ses démarches.

Accès au logement : un parcours plus difficile pour les femmes?

Les enjeux liés au logement et à l'accès à la propriété font couler beaucoup d'encre. Malgré des lois interdisant la discrimination basée sur le sexe, force est de constater que les femmes vivent des injustices qui influencent leur capacité à se loger convenablement. Voici un survol de la situation.

DES SALAIRES MOINS ÉLEVÉS

La question de l'écart salarial entre les hommes et les femmes ne date pas d'hier. Même s'il s'est resserré au fil des années, la réalité demeure que la population féminine gagne généralement moins d'argent, ce qui limite d'emblée leurs options de location ou d'achat. Dans un contexte d'inflation, le pourcentage de ce salaire consacré au logement est appelé à augmenter, entraînant ainsi un plus grand appauvrissement de ces personnes. Conséquence : les femmes se retrouvent plus souvent locataires que les hommes.

DES RESPONSABILITÉS PLUS LOURDES

Le partage des responsabilités familiales s'est certainement amélioré depuis quelques années, mais le soin des enfants et les tâches quotidiennes sont encore le plus souvent assumés par les femmes. En couple ou séparées, celles-ci ont moins de temps à consacrer à la recherche d'un emploi ou à l'éducation en vue d'obtenir de meilleures conditions professionnelles.

D'autres enjeux, comme l'origine ethnique, l'âge ou la religion, sont susceptibles d'influencer la capacité des femmes à se loger ou à devenir propriétaire. Vous avez vous-même besoin d'aide en la matière? Contactez votre municipalité afin de connaître les différents organismes locaux pouvant vous donner un coup de main.

Bonne Journée internationale des droits des femmes



JEAN BOULET
Député de Trois-Rivières



SONIA LABEL
Députée de Champlain



SIMON ALLAIRE
Député de Maskinongé



MARIE-LOUISE TARDIF
Députée de Lavolette-Saint-Maurice



DONALD MARTEL
Député de Nicolet-Bécancour

La compétition Charrette en urbanisme de passage à Maskinongé

25 futurs urbanistes repensent le cœur villageois

L'équipe gagnante était formée de Mathis Desbaumes, Gabriel Bernard, Anthony Gagné, Léo Fortin et Éloïse Bernier qui posent ici en compagnie du maire Roger Michaud. (Photo courtoisie)



BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

REVITALISATION. Un groupe de 25 étudiants au baccalauréat en urbanisme de l'UQAM était de passage à Maskinongé en fin de semaine dernière dans le cadre de l'activité *Charrette en urbanisme* destinée à formuler des projets pour revitaliser le cœur villageois de la municipalité.

Divisés en cinq équipes, les étudiants avaient comme défi de soumettre des propositions pour développer trois espaces verts, sur le bord de la rivière Maskinongé, sensibles aux affaissements de terrain. Situés sur la rue Saint-Joseph, ces lots avaient été vendus pour une somme symbolique à la municipalité après que les maisons qui s'y trouvaient eurent été démolies en 2020 et leurs propriétaires compensés par le gouvernement.

Membre du jury chargé d'évaluer les cinq projets, le maire Roger Michaud était emballé au terme de l'activité. « À leur arrivée vendredi, on a été visiter les lieux à pieds. Les cinq propositions étaient toutes bonnes et ça a été difficile de départager. Il y avait de bonnes idées dans chacun des projets. Ça fait que le prochain conseil qui sera élu cet automne aura à choisir ce qu'il veut prioriser. »

Membre de l'équipe gagnante, Léo Fortin en était à sa 3^e participation à *Charrette en urbanisme* après avoir fait le même exercice à Saint-Alphonse-de-Rodriguez, dans Lanaudière, et à Waterloo, en Estrie, les deux dernières années.

DES FAIBLESSES, DES ATOUTS

« Le principal défi à Maskinongé, c'était bien sûr de travailler avec une rivière qui affaisse les berges, mais il y avait des atouts. Le cœur villageois est vraiment intéressant avec un patrimoine riche, une église super belle, le Chemin du Roy qui passe au milieu du village et l'école des Cerisiers qui se démarque », explique le futur urbaniste qui, comme ses collègues, ont été logés dans le gymnase de l'école durant tout le week-end.

Les étudiants devaient aussi tenir compte que la municipalité veut attirer de jeunes familles dans l'avenir. « Nous avions fait nos recherches sur Maskinongé avant de venir ici. On savait qu'il y avait auparavant beaucoup plus de commerces par exemple et qu'il n'y a plus juste qu'un dépanneur au village pour la nourriture. C'est un peu comme un désert alimentaire », poursuit Léo Fortin.

Avec les quatre autres membres de son équipe, les étudiants ont proposé des idées novatrices, mais avant toute chose, la priorité doit être mise sur la stabilisation des berges. « Nous proposons de stabiliser par trois moyens différents: de la végétation, des pierres en cages ou tout simplement des pierres sur le bord de l'eau. »

Dans un premier espace vert, les futurs urbanistes proposent d'ériger une statue en forme de maskinongé, aménager un kiosque temporaire et



Les étudiants en urbanisme ont séjourné dans le gymnase de l'école des Cerisiers durant tout le week-end. (Photo courtoisie)

développer un partenariat avec le Magasin général Lebrun pour animer le site.

UNE PASSERELLE PIÉTONNIÈRE

Dans un second parc devant l'école des Cerisiers, Léo Fortin et ses collègues proposent de créer la Halte des cerisiers, un lieu illuminé en soirée où la population pourrait se rassembler en été autour d'un BBQ ou d'un foyer en hiver. Le projet prévoit aussi un escalier en pierre pour descendre jusqu'à la rivière.

Pour accéder à l'autre rive où sont situés l'église, le centre communautaire et les installations sportives et de loisirs de la municipalité, les étudiants imaginent de construire une passerelle piétonnière en utilisant l'acier des poutres de l'ancienne usine Bermex incendiée à la fin de l'année dernière.

L'équipe gagnante propose également d'aménager une microbrasserie dans l'ancienne maison Casaubon, elle dont l'avenir est plus qu'incertain actuellement. L'ancien presbytère serait converti en auberge de jeunesse et le clocher de l'église serait illuminé. Enfin, les étudiants suggèrent qu'une coopérative soit formée pour acheter le dépanneur du village et le transformer en épicerie.

Soulignons que c'est à l'initiative de l'aménagiste de la MRC de Maskinongé, Léandre Paillé-Casaubon, que la municipalité de Maskinongé a soumis sa candidature pour recevoir la compétition *Charrette en urbanisme*. Natif de Saint-Édouard-de-Maskinongé, il connaissait bien l'activité puisqu'il a lui-même complété son baccalauréat en urbanisme à l'UQAM.

La Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie ne renouvelle pas son contrat publicitaire

Une décision qui ne passe pas pour Le Stéphanois



Construit en 2012, le centre de services de Saint-Étienne-des-Grès fait partie de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie. (Photo L'Écho)

BERNARD LEPAGE

blepage@icimedias.ca

SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS. La décision de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie de mettre fin à son contrat publicitaire de 1235\$ par année avec le journal communautaire Le Stéphanois fait des vagues à Saint-Étienne-des-Grès.

Dans un texte d'opinion publié dans le numéro du mois de février, coiffé du titre *Où s'en va le mouvement Desjardins?*, la présidente du journal Le Stéphanois, Amina Chaffai, ne mâche pas ses mots en déplorant que la caisse se détourne des valeurs de son fondateur Alphonse Desjardins

« Peut-on comprendre son insensibilité envers les besoins des organismes communautaires, notamment un journal local qui, grâce à l'accès gratuit qu'il propose, sert de plateforme démocratique et met en lumière les initiatives

locales? Se pourrait-il que la Caisse se soit éloignée de la communauté pour devenir une institution plus froide, plus coûteuse, et dénuée de la flexibilité et de la sensibilité qui étaient au cœur de sa mission originelle? », écrit celle qui s'implique dans la gestion du journal communautaire depuis une dizaine d'années.

Fondé en 1978, Le Stéphanois est un organisme sans but lucratif reconnu par le ministère de la Culture et des Communications et membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec. « Nous recevons une subvention de 10 000\$ du ministère, mais nous avons aussi des revenus autonomes grâce à la vente de publicité chez nos commerçants locaux. Ils le font franchement plus par soutien qu'autre chose », souligne Amina Chaffai.

Bon an mal an, il en coûte entre 35 000\$ et 40 000\$ pour faire imprimer et distribuer le journal communautaire. Publié onze fois par année (relâche en août), Le Stéphanois est livré

par la poste à quelque 2100 adresses à Saint-Étienne-des-Grès, sans qu'aucune somme d'argent ne soit demandée en retour.

La municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ne publie incidemment pas de bulletin municipal, préférant se payer chaque mois sept pages dans Le Stéphanois pour y livrer ses messages à la population. « Les gens le reçoivent gratuitement, mais nous, on paie Postes Canada. C'est pourquoi un montant de 1235\$ est très significatif pour nous », poursuit la citoyenne bien connue dans la sphère publique en Mauricie.

« Couper la publicité dans Le Stéphanois n'aura sans doute aucune conséquence sur les finances colossales de ce géant bancaire. Mais pour une petite organisation comme la nôtre, cela fait une différence énorme. (...) Pourquoi nos représentants stéphanois au conseil d'administration ont-ils accepté une telle décision, pourtant inacceptable pour leur propre communauté? », écrit-elle dans sa lettre d'opinion.

Lors de sa plus récente rencontre, le conseil d'administration du journal Le Stéphanois a adopté une résolution pour se désaffilier de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie en ne renouvelant pas ses placements à mesure qu'ils arriveront à terme. « Nous irons du côté de la Banque Nationale. Nous sommes très fâchés de leur décision », déclare Amina Chaffai.

Rappelons que lors de sa dernière assemblée générale couvrant l'année 2023, la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie a affiché des excédents d'opérations de 22,18 millions \$, ce qui représente une hausse de 17% par rapport à 2022. Cette performance financière a été réalisée en parallèle avec un volume d'affaires ayant augmenté de 4,3 %, pour s'établir à 2,65 milliards\$ pendant la même période. La Caisse a appuyé la collectivité en allouant 92 000 \$ en commandites et en dons, ainsi qu'en distribuant 150 000\$ par l'intermédiaire de son Fonds d'aide au développement du milieu.

L'Écho
de Maskinongé.com
VOTRE MÉDIA D'ICI

POUR NOUS JOINDRE
6925, rue Dalpé, bureau 200
Trois-Rivières, Qc, G9A 5C9
Tél. : 819 379-1490
Annonces classées : 1 866 637-5236
www.icimedias.ca



Vice-président aux ventes et éditeur régional : Stéphane Legrand

Directrice des ventes : Marie-Eve Pelletier

Directrice support aux ventes : Katy Champagne

Adjointe-administrative : Suzanne Blanchette

Nous reconnaissons
l'appui financier du
gouvernement du Canada.



Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite du directeur général. Le journal L'Écho de Maskinongé ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires mais il s'engage à reproduire uniquement la partie du texte où se trouve l'erreur. La responsabilité du journal et/ou du directeur général ne dépassera en aucun cas le montant de l'annonce. Les articles publiés dans le journal L'Écho de Maskinongé sont sous la seule responsabilité des auteurs et la direction ne partage pas nécessairement les opinions émises.

Conseiller au développement des affaires : Maxime Corriveau

Conseillère en développement des affaires - Projets spéciaux : Ariane Pagé-Martineau

Coordonnatrice aux ventes : Marie-Claude Laforce

Rédactrice en chef : Sandra Lacroix

Journalistes : Bernard Lepage, Maad Chaara

www.icimedias.ca

Publié par : Icimédias inc.

Président : Renel Bouchard

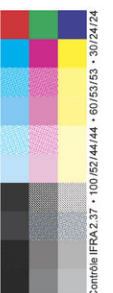
Vice-présidente : Mélanie Médeiros

Impression :

Imprimerie Mirabel - division Québecor Média

Distribués par :

Messageries Dynamiques et Postes Canada



L'histoire des Noirs au Québec

Yves Perron livre un récit haut en couleur

NOUVEAUX ARRIVANTS. Afin de commémorer le mois de l'Histoire des Noirs, le Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé conviait le 23 février dernier la population à une conférence animée par Yves Perron, professeur passionné d'histoire et député de Berthier-Maskinongé.

Cette 34^e édition du mois de l'Histoire des Noirs se déroulait sous le thème *L'Héritage et le leadership des personnes noires: célébrer l'histoire canadienne et inspirer les générations futures* et le conférencier a su faire voyager dans le temps pour raconter l'Histoire des Noirs au Québec en retraçant des moments clé de l'évolution de notre société et de l'apport inspirant de plusieurs afrodescendants.

Plus de 125 personnes étaient présentes et ont pu aussi entendre la voix d'Angelito Mathieu interpréter quelques pièces pigées dans le vaste répertoire de compositeurs afrodescendants tels que Bob Marley, Wallace Willis, Solomon Linda, Yannick Noah et Boule



Le député et conférencier Yves Perron entouré de quelques participants à sa présentation, dont notamment le député provincial Simon Allaire. (Photo courtoisie)

Noire. Originaire de l'Île Maurice et établi dans notre MRC depuis 2022, Angelito a touché le cœur des gens avec ses mélodies.

La présentation avait lieu à la Résidences des Bâtisseurs de Louiseville et les nombreux travailleurs étrangers à l'emploi de la résidence étaient d'ailleurs présents pour entendre Yves Perron.

Dans les deux dernières années, 37% des nouveaux arrivants accueillis et accompagnés

par le SANA de la MRC de Maskinongé sont des afrodescendants. Rappelons que le SANA a pour mission de favoriser l'attraction et l'intégration des nouveaux arrivants (qu'ils soient d'origine immigrante ou provenant d'autres régions du Canada) en leur assurant de bonnes conditions d'accueil et d'établissement. **(B.L.)**



Un autre prix pour l'École des Cerisiers

Déjà récompensée de divers prix, l'École des Cerisiers à Maskinongé s'est de nouveau illustrée lors du 9^e édition du gala des Prix d'excellence Cecobois qui se tenait le 20 février dernier au Palais Montcalm à Québec.

En lice avec deux autres Lab-École, l'École du Zénith à Shefford et l'École de l'Étincelle à Chicoutimi, l'École des Cerisiers a finalement raflé la mise dans la catégorie Établissement scolaire.

Soulignant un projet exemplaire et inspirant, d'une grande qualité architecturale, qui allie force et modestie dans une résolution optimisée, le jury a relevé que « l'École des Cerisiers tire sa force d'une remarquable justesse dans la résolution globale du projet. Chaque dispositif est pensé, mesuré, dessiné avec soin, exécuté avec précision, avec une belle économie de moyens. Le bois est omniprésent, toujours "à la bonne place", dans un usage diversifié et pertinent du matériau qui présage un vieillissement heureux. Son utilisation sous la forme d'isolants en fibre de bois ouvre la voie à l'intégration de produits biosourcés dans l'enveloppe de bâtiments publics. »

Rappelons qu'en novembre dernier, l'École des Cerisiers avait aussi remporté un prix lors de la 65^e édition du Conseil Canadien du Bois présentée à Toronto. **(B.L.)** (Photo courtoisie)

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés



**Isabelle
St-Yves
Notaire**

- | Droit successorale
- | Droit de la famille
- | Droit immobilier
- | Droit corporatif
- | Droit agricole

**Contactez-nous,
nous pouvons vous aider :**
819 228-8117
isabelle.st-yves@mallette.ca

Critiques à l'endroit de Reliefs Mauricie

La municipalité réitère son appui et promet des consultations publiques



Le coordonnateur de Reliefs Mauriciens, Éric Proulx, lors de la dernière conférence de presse de l'organisme en juin 2024. (Photo L'Hebdo - Bernard Lepage)

BERNARD LEPAGE
blepage@icimedias.ca

SAINT-MATHIEU-DU-PARC. Silencieux depuis la sortie publique de Concertation citoyenne Saint-Mathieu le 7 février, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a réagi en mettant en ligne le 21 février sur son site web un document faisant l'état des lieux des trois projets menés par Reliefs Mauriciens.

Les projets de réserve de biodiversité, de paysage humanisé et de tourisme durable sont repris un à un à un dans le document de 12 pages pour en rappeler la teneur et leur degré d'avancement. La municipalité est également revenue sur certaines craintes soulevées par Concertation citoyenne Saint-Mathieu, notamment sur la participation de la population aux prochaines étapes des trois projets.

Aux reproches adressés par Éric Gilbert d'avoir tenu des séances d'information plutôt que des

consultations, la municipalité répond que « le débat est essentiel, mais pour débattre, il faut du matériel, des idées encadrées, des projections, du potentiel, des écrits. Il faut des informations justes et véridiques, validées, des personnes-ressources expertes en leur domaine respectif. À ce jour, à toutes les étapes de préparation des projets, vous avez été informés des études demandées, vous avez participé à des ateliers de travail, vous avez réfléchi en groupe, été informés lors des

changements aux règlements d'urbanisme. (...) Au moment approprié dans la démarche, des comités des parties prenantes seront formés, des rencontres de suivi et de discussions seront faites avec la population et des consultations publiques tenues.», est-il mentionné dans le document.

La municipalité rappelle également que « la création d'aires protégées que ce soit une réserve de biodiversité ou un paysage humanisé nécessite l'acceptabilité sociale. (...) La Municipalité, l'organisme Reliefs Mauriciens, tout autre organisme ou même un comité de conservation regroupant les parties prenantes de la municipalité ne peuvent pas exclure la population de la mise en place d'un projet. »

À propos des fonds publics dont a bénéficié Reliefs Mauriciens pour développer ses projets, la municipalité, loin de s'en indigner, s'en félicite.

« L'apport de fonds publics gouvernementaux pour la mise en œuvre des projets nous permet d'augmenter nos ressources pour la réalisation sans toutefois se répercuter sur votre compte de taxes, la mise en place d'une réglementation stratégique permettra à long terme d'amoindrir les coûts supplémentaires reliés aux événements climatiques extrêmes, conserver notre richesse foncière en préservant la qualité de l'eau et la biodiversité. Le développement touristique durable nous aidera à conserver un milieu économique vivant. », est-il mentionné dans le document qui se conclut en laissant entrevoir la tenue d'une prochaine rencontre d'information bientôt.

L'heure est aux impôts!

JONATHAN COSSETTE
jcossette@icimedias.ca

FINANCES. Qui dit mars dit aussi la période annuelle de la préparation des impôts. Revenu Québec a annoncé que le service ImpôtNet Québec est maintenant en ligne. Il est donc possible pour tous citoyens de transmettre sa déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2024 qui est produite électroniquement au moyen d'un logiciel autorisé.

ImpôtNet Québec se veut, pour les Québécois, une méthode simple, fiable et efficace pour remplir leurs obligations fiscales et recevoir rapidement les remboursements auxquels ils pourraient avoir droit. De son côté, Icimédias s'est entretenu avec un planificateur financier de longue date établi en Mauricie

pour aiguiller et conseiller les citoyens dans leurs démarches.

« Dans un premier temps, il faut savoir qu'il n'y a pas vraiment de changement cette année, versus l'année dernière. Pour ce qui est de la déclaration d'impôts, il y a plusieurs choses à ne pas oublier selon la situation de la personne. Vous pouvez déclarer vos frais médicaux, que ce soit les médicaments ou tout ce qui est dentiste. Il faut aussi inscrire les reçus de dons de charité et des activités des enfants. Pour les étudiants avec un prêt, il faut mentionner les intérêts qui ont été perçus dans la dernière année. »

« Comme autres mentions que les gens ne savent pas toujours, il y a toutes les déductions reliées au télétravail, plus particulièrement depuis cinq ans. Il y a également des crédits d'impôt pour aidant naturel, à ne pas oublier, si on demeure avec un ou des

parents de plus de 70 ans. Il y a également un crédit de maintien à domicile pour toutes les personnes de plus de 70 ans, incluant le déneigement et la tonte de pelouse, par exemple. Il ne faut pas oublier de déclarer la vente d'une résidence principale, également. Pour ce qui est des travailleurs autonomes, la date limite est le 15 juin, mais des frais d'intérêt s'appliquent à partir du 1er mai. »

Rappelons que la date limite pour produire votre déclaration de revenus des particuliers est le 30 avril 2025, sauf si vous êtes travailleur autonome. Cependant, l'Agence du revenu du Canada (ARC) encourage les contribuables qui ont droit au crédit pour la TPS ou à l'Allocation canadienne pour enfants à ne pas retarder la production de leur déclaration de revenus afin que leurs droits aux prestations pour l'année 2025-2026 soient déterminés correctement.

SOYEZ CONNECTÉ À VOTRE COMMUNAUTÉ!

L'Écho VOTRE MÉDIA D'ICI
de Maskinongé.com



CHAQUE SEMAINE,
recevez votre journal électronique
en primeur avec votre actualité locale.

Inscrivez-vous gratuitement en balayant le code QR ou allez sur : lechodemaskinonge.com/infolettre/

Prix Arts Excellence: une année « foisonnante » pour la culture en Mauricie



Éric Lord (directeur général de Culture Mauricie), Mathieu Gélinas (directeur adjoint au Service des partenariats et du soutien à l'innovation à l'UQTR) et Sandie Letendre (présidente de Culture Mauricie) en compagnie des finalistes Marie Veillette (Caravane philanthrope), Catherine Leduc (présidente du jury), Claudine Rivest, Alejandra Basanes, Alexandre Poulin, Doré Sowlo et Sandra Baron (Voix de Pasaj), Maria Juliana Vellez (DANSEncore) et Sylvie Leblanc. (Photo Marie-Eve Alarie)

MARIE-EVE B. ALARIE

mbalarie@icimedias.ca

CULTURE. Pour une 26^e année, Culture Mauricie mettra en lumière la qualité du travail des artistes et des organismes culturels de la région à l'occasion des prix Arts Excellence. Cette année, 22 projets ont été retenus dans sept catégories de prix, soit **Création en arts visuels, Création en arts de la scène, Création en littérature, Création en métiers d'art, Médiation culturelle, Élan créatif et Rayonnement.**

Le jury présidé par l'auteur-compositrice-interprète Catherine Leduc a analysé 63 dossiers de candidature. « Je tiens à souligner la grande qualité des dossiers qui démontraient un niveau exceptionnel de talent et de créativité. Ça a rendu la sélection d'autant plus difficile », mentionne Catherine Leduc.

Les récipiendaires seront dévoilés lors de la soirée de remise des prix Arts Excellence qui aura lieu le 3 avril au Complexe culturel Félix-Leclerc à La Tuque.

« On tenait à présenter l'événement à La Tuque cette année, car la Ville a renouvelé sa politique culturelle et que le Complexe culturel a fait peau neuve. C'est une belle occasion de le redécouvrir », souligne Éric Lord, directeur général de Culture Mauricie.

La soirée se déroulera sous la thématique *Coalescence*, qui réfère au mouvement naturel qui fait converger des éléments distincts

en un tout harmonieux, fluide et inattendu. « *Coalescence*, c'est l'art en fusion. C'est une célébration de l'unité dans la diversité et une reconnaissance des forces collaboratives de notre milieu, mais aussi, une invitation à rêver ensemble, renchérit Sandie Letendre, présidente de Culture Mauricie. On voit que la dernière année a été foisonnante en Mauricie. »

Les sept prix sont accompagnés d'un montant de 2 000 \$ en plus d'une bonification offerte par un partenaire. Par ailleurs, Culture Mauricie attribuera également le prix Hommage qui souligne le parcours exemplaire et la contribution au milieu culturel d'une personnalité de la Mauricie. Cet honneur est assorti d'un montant de 2 000 \$.

Pour sa part, Conseil des arts et des lettres du Québec remettra à cette occasion le prix du CALQ – Artiste de l'année en Mauricie accompagné d'un montant de 10 000 \$. Les finalistes sont l'artiste multidisciplinaire Jeannot Bournival, l'auteur Ariane Gélinas et la cinéaste Chloé Leriche.

Au cours des 25 dernières années, 246 récipiendaires ont été honorés.

FINALISTES

CRÉATION EN ARTS DE LA SCÈNE

- Cindy Bédard / Album « J'dis ça à personne »
- Jeannot Bournival / Spectacle « À coucher dehors »

- Liliane Pellerin / Album et spectacles « Avant que les oiseaux se taisent »

CRÉATION EN ARTS VISUELS

- Alejandra Elena Basanes / Exposition « Terre de femmes »
- Paige Krämer Rochefort / Œuvre d'art public « Cochonnerie: reflet de la culture de la consommation »
- Gabriel Mondor / Exposition « Brûlures abstraites »

CRÉATION EN LITTÉRATURE

- Chloé Germain-Thérien / Bande dessinée « La crise climatique: la comprendre et y faire face »
- Cristina Moscini / Texte de théâtre « La fameuse Femme-Québec »
- Johanne Pothier / Roman « Un 10 décembre à Munich »

CRÉATION EN MÉTIERS D'ART

- Émilie Drapeau / Collection « Rhapsodie »
- François Fréchette / Exposition « C'est la faute à Babine! »
- Sylvie Leblanc / Corpus d'œuvres « La forêt fragmentée »

MÉDIATION CULTURELLE

- La Caravane Philanthrope / Projet « Le

clown et le cirque humanitaire »

- DANSEncore / Parcours de danse DANSExpérience
- Marie-Ève Lafontaine / Création de la pièce de danse contemporaine [SlowReWind]
- Voix de Pasaj / Création du vidéoclip « Des racines aux feuilles »

ÉLAN CRÉATIF

- Marius Larose / Exposition « Seuls les contenants de verre sont admis sur la promenade ou dans la piscine »
- Alexandre Poulin / Exposition « Habiter les repères »
- Annye Villemure / Écriture et mise en scène de la pièce de théâtre « Les Botuliques »

RAYONNEMENT

- Léa Hiram / Installation olfactive « Territoires olfactifs »
- Jean-Claude Leblanc / Court-métrage « Saint-Sacrifice »
- Claudine Rivest / Spectacle de théâtre de marionnettes « Les veuves parallèles »

PRIX DU CALQ - ARTISTE DE L'ANNÉE EN MAURICIE

- Jeannot Bournival
- Ariane Gélinas
- Chloé Leriche

À VOS AGENDAS !

■ La Clé en éducation populaire

La Clé a déménagé. Retrouvez-nous désormais au 733, boul. Saint-Laurent Est. Nos services : ateliers de rehaussement de connaissances générales, de révision et d'apprentissage du français et de mathématiques. Mise à niveau pour la poursuite d'études secondaires. Préparation pour le TENS (tests d'équivalence de niveau du 5^e secondaire). Alphabétisation populaire. Dépannage informatique (portable, tablette, cellulaire), etc. Gratuit. Plus d'infos : 819 228-8071.

■ Rendez-vous culturel

Pour un après-midi culturel, animé par Daniel Béland, ayant pour thème « Les instruments d'abord », rendez-vous à la Maison du Commis-Voyageur de Louiseville (voisine de l'Hôtel de ville), mardi 18 mars à 13 h 30.

■ FADOQ Joie de vivre St-Paulin

Souper du mois mardi 11 mars à 17 h 30 au Centre Multiservice. Bingo et danse. Coût 25 \$ membres et 28 \$ non-membres. Réservations : 819 268-2165 (Marie-Claire Picotte) ou 819 268-5386 (Louise Côté).

■ Fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec

Visioconférence sur les bienfaits de la kinésiologie pour personnes souffrant de fibromyalgie avec Anne-Gaëlle Valmy, kinésiologue, mercredi 19 mars à 13 h 30. Sans frais pour l'ensemble des Associations de fibromyalgie du Québec. Autres : 10 \$. Inscription : 819 371-1458.

■ FADOQ Ste-Angèle-de-Prémont

Soirée danse le samedi 8 mars dès 19 h 30 à la salle Lévis-St-Yves, avec le

groupe musical DUO Évasion (Doris et Léon). Apportez vos boissons alcoolisées. Bienvenue à tous!

■ Service d'aide en impôt

Inscription seulement avec rendez-vous : du 4 mars au 17 avril 2025 à Louiseville. Pour les critères d'admissibilité et prendre rendez-vous, communiquez avec le CAB de la MRC de Maskinongé au 819 228-3224.

■ Programme PIED

Candidats 60 ans et plus recherchés pour le Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) du CIUSSS. Activités physiques en groupe pour améliorer l'équilibre, la force des jambes et la souplesse et capsules préventives sur les saines habitudes de vie et les comportements sécuritaires. C'est gratuit, matériel fourni. Info et inscription : 819 370-2200 poste 2415

ANNONCES CLASSÉES

1 866 637-5236

annoncesclassées@hebdom.com

310 - Divers à vendre

POLICIER retraité, achète armes à feu, possède permis GRC, paye en argent comptant. Vendez en toute sécurité. 819-690-0450

415 - Massothérapie | Soins thérapeutiques

ESPACEEST.ca, massage, spa, personnel féminin, du lundi au samedi. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450-932-7990

TEL-JEUNES
www.teljeunes.com
1 800 263-2266

On a un emploi POUR TOI!

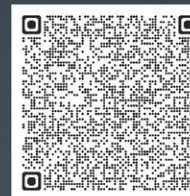
On ne sert pas des clients.
On sert des être humains.

Nuance.



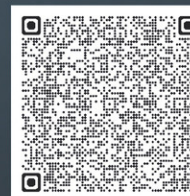
Un poste de **Conseiller.e en finances personnelles** est actuellement disponible.

desjardins.com/carriere
Offre #R2502641.



Un poste de **Conseiller.e en gestion de patrimoine** est actuellement disponible.

desjardins.com/carriere
Offre #R2500480.

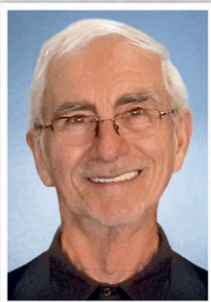


Pour vivre l'expérience,
joignez-vous à la grande équipe
Desjardins.

 **Desjardins**
Caisse populaire de Maskinongé

À la mémoire de nos êtres chers

>HM_DECES_FOND_PAYSAGE



ROBERT, FERNAND 1944 - 2025

Au centre d'hébergement Avellin-Dalcourt de Louiseville le 7 février 2025 est décédé à l'âge de 80 ans, M. Fernand Robert époux de Francine Frappier fils de feu Antonio Robert et de feu Juliette Vallières demeurant à St-Alexis-des-Monts.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire St-Louis 240, St-Joseph, St-Alexis-des-Monts. Heure d'accueil : samedi 8 mars 2025 de 13 h à 15 h. Un hommage aura lieu par la suite. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Alexis-des-Monts à une date ultérieure.

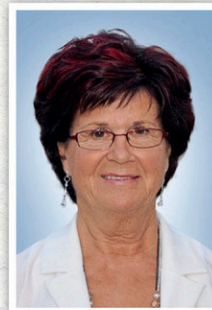
Outre son épouse M. Robert laisse dans le deuil, ses enfants : Mélanie, Fernand jr. (Catherine Fortier), ses petits-enfants adorés : Jade et Émile; ses frères et sœurs : Jacqueline Robert (feu Yvon Duhaime) feu Ghislain Robert (feu Gisèle Labonté), feu Francine Robert, Diane Robert (Lionel Lessard), Mariette Robert (Denis Béland), Nicole Robert (Michel Rouillard), Jocelyne Robert, Danielle Robert (Claude Lajoie); ses beaux-frères : Louis Frappier (Lise Flageole), René Frappier (Pierrette Goudreau). Pierre Frappier (Claire Frappier); ses belles-sœurs : Martha Frappier (Rodrigue Julien), Guylaine Frappier (Serge Michaud), Sylvie Frappier (Jean-Rock Dupuis), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et ami(e)s.

Remerciement au personnel du centre d'hébergement Avellin-Dalcourt de Louiseville en particulier Jacynthe et Audrey les bons soins prodigués.



Maisons funéraires St-Louis | Renseignements : 819 265-3636 | Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca | Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

>45833-1



MME ALINE BÉLAND LESAGE

Paisiblement, à l'unité des soins palliatifs du Centre Multiservices Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 26 février 2025 est décédée à l'âge de 87 ans M^{me} Aline Lesage, épouse de feu Claude Lesage de St-Léon-le-Grand.

Elle était la fille de feu Ubald Béland et de feu Marie-Ange Gagnon.

La famille accueillera les parents et ami(e)s à la Maison funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville. Heures d'accueil : samedi 22 mars 2025 à partir de 9h. La cérémonie aura lieu, ce même jour, à 11h en la chapelle de la Maison Funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Léon-le-Grand à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Denis (Martine Gervais), Michelle (Denis Masse), André (Sylvie Garand); ses petits-enfants : Francis (Sarah), Marilyn (Grégoire), Roxanne (Jérôme), Valérie (Félix) et Janik; ses frères et sœurs : feu Ghislain (feu Gisèle Boulay), Clairette (Raymond Cholette), Aurèle (Lise Arseneault), feu Léo (Hélène Levasseur), feu Lucie (feu Alain Houle), feu Réjeanne, Raymond (Hélène Lacroix); ses belles-sœurs : Rollande Lesage (feu Marius Dupuis), Françoise Lesage (Normand Dupont) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousine et ami(e)s.

"Un merci tout particulier à son ami précieux, Paul Lalonde, qui a su adoucir ses trois dernières années".
Merci spécial au personnel soignant qui a pris soin d'elle. Tout spécialement au personnel des soins palliatifs du Centre Multiservices Avellin-Dalcourt pour leurs soins exceptionnels et leurs délicates attentions.

Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Québec.



Renseignements : 819 228-4822 | Télécopieur : 819 228-3653
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca | Site Internet : www.richardphilibert.ca

>45842-1



GÉLINAS, GUY 1959 - 2025

Au CSSS Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 13 février 2025, est décédé à l'âge de 66 ans et 1 mois M. Guy Gélinas époux de Suzanne Déziel. Il était le fils de feu Jean-Paul Gélinas et de feu Clémence Lamy. Il demeurait à Yamachiche.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la maison funéraire St-Louis, 160, rue de Carufel, à Yamachiche. Date et heure d'accueil : Samedi le 8 mars 2025 à partir de 11 h 00. Une cérémonie aura lieu le même jour à 15 h 30 à la maison funéraire. L'inhumation suivra au cimetière de Yamachiche.

Son départ laisse dans le deuil outre son épouse Suzanne; ses enfants : Guillaume (Andréanne Gignac-Ricard) et Virginie (Francis Casaubon); ses petits-enfants : Logan, Naomi et Ashley Casaubon; ses frères et sœurs : Laurent (Gisèle Pichette), feu Francine (Roger Matte et sa conjointe Josée Lauzière), Nicole (Gaétan Pichette), Louis (feu Ginette Déziel), feu Jean (Jacqueline Gélinas); ses beaux-frères et belles-sœurs : Denis Déziel (Manon Lesage), Francine Déziel (Jean-Marc Canuel), Lise Déziel; son filleul Mathieu Canuel ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à Québec Oiseaux seraient appréciés.



Maisons funéraires St-Louis | Renseignements : 819 296-3962 | Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca | Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

>45834-1



AVIS DE DÉCÈS Mme Monette St-Yves 1936-2025

Au centre Avellin-Dalcourt de Louiseville le 20 février 2025 est décédée à l'âge de 88 ans Mme Monette St-Yves épouse de feu M. Denis-Paul Lagacé demeurant à Louiseville.

Mme St-Yves repose au Centre Funéraire Yves Houle, 530, rue de Frontenac, Berthierville. Heures d'accueil : samedi le 8 mars 2025 à partir de 11h30. Les funérailles auront lieu le samedi 8 mars 2025 à 14h00 en l'église de Berthierville. L'inhumation au cimetière paroissial suivra.

Mme St-Yves laisse dans le deuil ses filles Nicole Lagacé (Jacques Ayotte) et Johanne Lagacé (Pierre Fournier), ses petits-enfants Éric Hamelin, Alex Hamelin, Samuel Fournier, Marie-Ève Fournier ainsi que leurs conjoints et conjointes, ses arrière-petits-enfants Evan Hamelin, Éléonore Hamelin, Grégoire Hamelin, Louis Gagné, Béatrice Gagné et Livia Fournier, ses frères et sœurs Carmen, Micheline, René, Hélène, Lucette et Denise, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Société canadienne du cancer.

La famille tient à remercier le personnel des soins palliatifs du centre Avellin-Dalcourt pour les bons soins prodigués à Mme St-Yves.

Centre Funéraire Yves Houle
Tél : 450-836-4552
Télé. : 450-836-2584



>45769-1



Le carnaval d'hiver Optimiste a permis de démontrer l'amour du hockey des Bonifaciens.

(Photo courtoisie)

L'annonce des 4 finalistes le 15 mars

Kraft hockeyville : Saint-Boniface termine première au pays

PATRICK VAILLANCOURT

pvaillancourt@icimedias.ca

SAINT-BONIFACE. Voilà! Tous les efforts ont été réalisés par le comité de bénévoles et le sort des quatre municipalités finalistes au concours Kraft hockeyville est dans les mains du comité organisateur. La population s'est mobilisée et Saint-Boniface termine la période de ralliement au premier rang du Canada. C'est le 15 mars prochain que les quatre villes finalistes seront annoncées.

C'est depuis 2008 que le Québec n'a pas remporté le concours alors que Roberval avait été nommée comme gagnante.

Au total, les gens ont soumis sur le site web du concours 499 histoires, 1187 photos ajoutées, et 648 cris de ralliement.

VOICI LE CLASSEMENT EN DATE DE DIMANCHE SOIR:

- 1- Aréna de Saint-Boniface (QC) – 36796 points
- 2- Trout Creek Community (ON) – 25784 points
- 3- Aréna Honeywood (ON) – 20888 points
- 4- Aréna de Sackville (NS) – 16992 points

Avec plus de 11 000 points d'avance sur son plus proche rival, Saint-Boniface s'impose. Ce total représente 20% du pointage final, alors que les 80% restants seront déterminés par le jury de Kraft Hockeyville Canada, basé sur: l'histoire de l'aréna et son impact dans la communauté

(50%); l'importance de l'infrastructure pour la population (25%); et l'utilisation prévue des fonds (25%).

Il y a 25 ans, sous l'initiative du maire de l'époque, Gilles Bellemare, l'aréna de Saint-Boniface a vu le jour d'une manière unique. Acquis pour seulement 1 \$ à la Baie-James, l'infrastructure a été transportée en pièces détachées et reconstruite par des bénévoles.

Rappelons qu'à la suite de l'annonce des quatre villes, un vote du public les 4 et 5 avril prochain déterminera la ville championne qui remportera une somme de 250 000 \$ pour rénover ses infrastructures, et un match préparatoire de la LNH.

Les trois autres municipalités remporteront 25 000 \$ chacune.

LES NOUVELLES D'ici : L'Écho VOTRE MÉDIA D'ICI
de Maskinongé.com

> VOTRE RÉFÉRENCE
au quotidien!

VOTRE MÉDIA D'ICI
L'Écho
de Maskinongé.com

**FAITES RAYONNER
VOTRE ENTREPRISE**

Contactez

Maxime Corriveau

819 668-1323

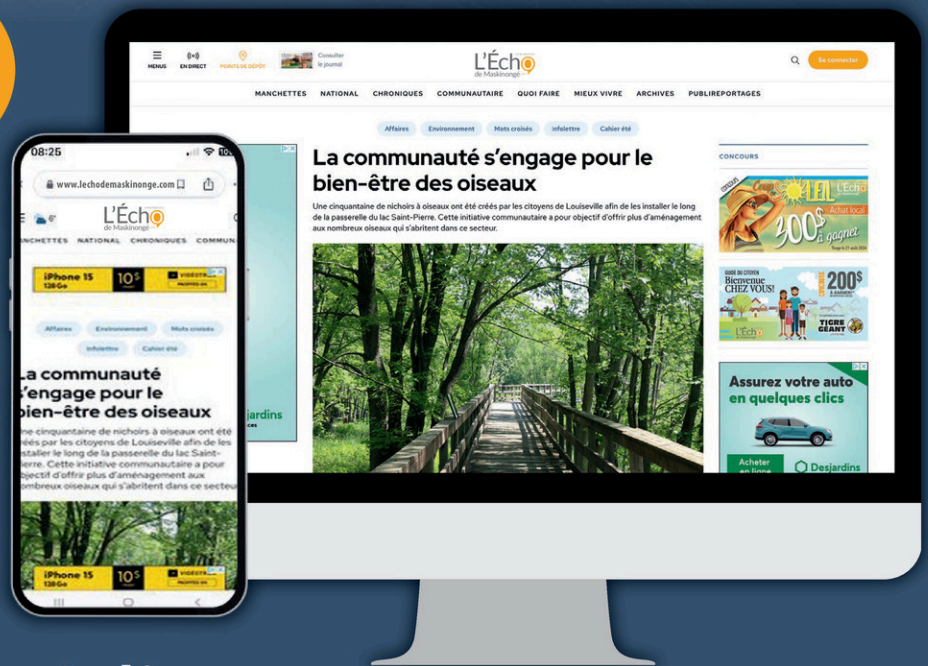
mcorriveau@icimedias.ca

Site web à partir de

1 395 \$



- ✓ Création de sites web
- ✓ Bannières web
- ✓ Post-its web
- ✓ Vidéo intégrée
- ✓ Bannières web géociblées



icimédias
DES MÉDIAS D'ICI POUR LES GENS D'ICI